



# Rapport 2021

**Office Villeurbannais des Personnes Agées et des Retraités**

56, Rue du 1<sup>er</sup> Mars – 69100 Villeurbanne

Tél. 04.78.68.90.50

Mail : [contact@ovpar.fr](mailto:contact@ovpar.fr)

<https://www.ovpar.fr>

## RAPPORT MORAL

Après plusieurs mois de travail, d'échanges et de rencontres, entre salariés, bénévoles, adhérents, le **Projet Associatif 2021-2026** a pu être présenté à l'Assemblée générale du 23 septembre 2021.

Ce document rassemble les grandes orientations de l'OVPAR pour les cinq prochaines années. Pour l'année 2022, deux axes prioritaires ont été retenus : « mettre à disposition des informations claires, compréhensibles et accessibles à tous par des outils de communication adaptés » et « développer les échanges internes entre les pôles ».

L'année 2021 a marqué un tournant important dans l'histoire de la gouvernance de l'OVPAR. En effet, les statuts ont été modifiés et prévoient désormais que le ou la Présidente est élue parmi les membres du Conseil d'Administration. C'est ainsi qu'à l'issue de l'Assemblée générale du 23 septembre, **Madame Martine YACOVOU a été élue Présidente** par le Conseil d'Administration. Mme Cristina MARTINEAU reste membre de droit au CA de l'OVPAR.

La **convention d'objectifs et de moyens entre la Ville de Villeurbanne, le CCAS de Villeurbanne et l'OVPAR** a été finalisée à l'automne 2021 et a pour objet, pour la période 2022-2027, de « définir les objectifs communs à l'OVAR et à la Ville de Villeurbanne et le CCAS » et « de programmer les moyens nécessaires à la réalisation de ces objectifs ».

Concernant **les animations**, au cours de cette année 2021, l'activité a de nouveau été marquée par le COVID et les mesures sanitaires restrictives, en particulier durant le 1<sup>er</sup> semestre, avec le maintien des activités annuelles mais en visio. Toutefois, d'une façon générale, on a pu noter la relance de la dynamique à partir de l'été, qui s'est confirmée lors des inscriptions aux animations en septembre pour la saison 2021-2022.

Différents projets qui avaient dû être mis « en veille » en 2020, ont pu être relancés. Nous retiendrons en particulier l'accompagnement d'un groupe de bénévoles pour mettre en place le projet d'aménagement de la Salle Versailles. Une charte de fonctionnement a été établie et un nom a été donné à cette belle initiative de lien social : **Le Comptoir**.

Sur **le Pôle Médico-social**, l'année 2021 a été marquée par l'arrivée d'une nouvelle responsable en juillet, après plusieurs mois difficiles. L'ensemble de l'équipe de l'Accueil de jour a été renouvelé. L'activité du Service de Soins Infirmiers à Domicile s'est poursuivie avec une motivation de l'équipe présente, malgré l'épuisement post-covid. A l'Automne, le logiciel a été changé et la télégestion a été mise en place. Dans le cadre de la démarche qualité, une évaluation interne a été réalisée avec l'appui d'un cabinet extérieur, et le projet d'établissement a été finalisé fin 2021.

En novembre 2021, une réunion de lancement du nouveau **Conseil des Aînés** a eu lieu en Mairie en présence de Monsieur VAN STYVANDAEL, Maire de Villeurbanne.

On le constate cette année encore, l'ombre de la crise sanitaire a continué à planer. Les équipes n'ont cessé de s'adapter pour répondre aux exigences sanitaires, et ainsi permettre de continuer à accueillir le public, accompagner les patients, et répondre au mieux aux attentes des adhérents.

Martine YACOVOU, Présidente

# L'ORGANISATION

## Les instances décisionnelles

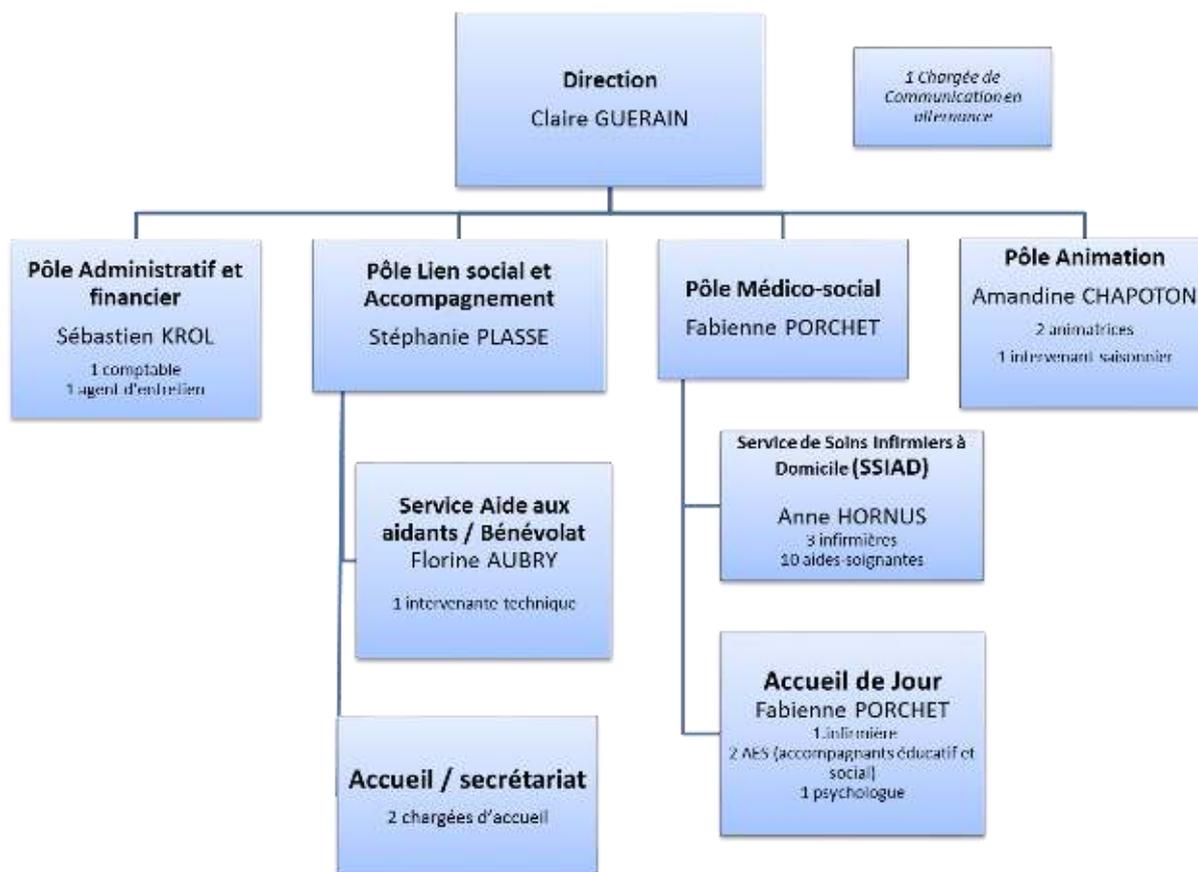
**Présidente**  
Madame Martine YACOVOU

**Conseil d'Administration**  
10 membres de droit dont 3 représentants de la ville  
9 membres actifs personnes morales  
9 membres actifs personnes physiques



**Bureau**  
Présidente (Martine YACOVOU)  
Vice-présidente (Jeanne-Marie BURLAT)  
Trésorière (Rose Marie MINASSIAN)  
Secrétaire (Geneviève CAUSSE)  
Secrétaire adjoint (Jean-François PATIN)  
3 membres (Cristina MARTINEAU, Danièle PRUDENT, Roger MARCHETTO)

## Organigramme du personnel



## Les effectifs au 31 décembre 2021

Tableau du personnel présent au 31 décembre 2021 :

<b>Siège</b> 56, rue du 1 <sup>er</sup> Mars 1943	17 personnes dont 7 C.D.D. et 1 apprenti	9.81 ETP	3 Temps plein 14 Temps partiel
<b>Pôle Médico-social</b> 26, Allée des Cèdre	30 personnes dont 8 C.D.D.	14.20 ETP	2 Temps plein 28 Temps partiel
<b>Total</b>	<b>47 personnes</b>	<b>24.01 ETP</b>	<b>5 Temps plein</b> <b>42 Temps partiel</b>

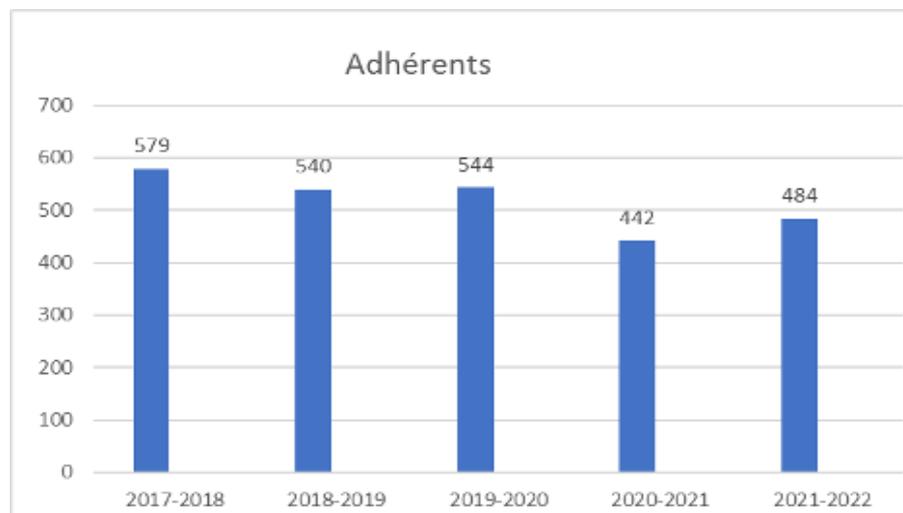
7 personnes ont le statut cadre dans l'association.

En plus du personnel permanent salarié par l'association :

- **une directrice à temps plein** est mise à disposition par la ville de Villeurbanne.
- plus de 80 bénévoles participent à la vie de l'association. En 2021, **1 522.50 heures de bénévolat** ont été comptabilisées. Ces heures ont été valorisées pour un montant de 23 934 € ou 0.80 ETP.
- **16 intervenants réguliers**, dont en moyenne 13 pour l'animation et 3 pour le pôle médico-social
- les services sont des **terrains de stage**, avec l'accueil de personnel soignant et de personnel d'animation en formation.

## LES ADHERENTS

Pour la saison 2021-2022, l'OVPAR compte **484 adhérents** (dont 16 adhérents non villeurbannais).



On constate la baisse importante du nombre d'adhérents en septembre 2020 (post confinement), mais une reprise en 2021.

Parmi les adhérents de la saison 2021-2022, on notera que **105 sont des nouveaux adhérents**.

110 adhérents sont partis en 2021.

131 adhérents sont partis en 2020.

*\*Attention, un adhérent est une personne qui s'acquitte de sa cotisation.*

*A côté des adhérents, l'OVPAR compte des bénéficiaires (en plus des adhérents)*

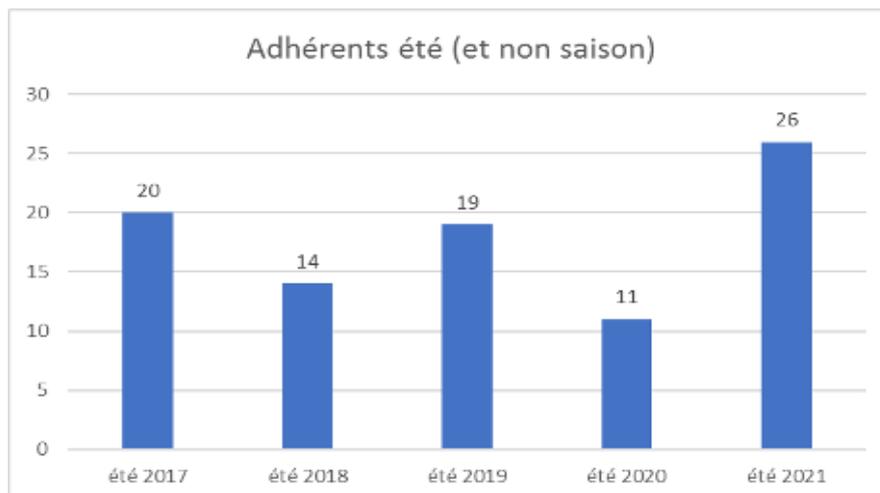
*En 2021, l'OVPAR a pris en charge ou accompagné 243 personnes (non adhérents)*

*Patients du SSIAD en 2021 : 51*

*Membres du Conseil des Aînés : 10*

*Personnes accompagnées par le Pôle lien social et Accompagnement : 131 proches aidants et 47 personnes âgées*

**Pour l'été**, on constate une baisse durant l'été 2020 (post confinement) et une augmentation en 2021.



## L'ADMINISTRATION

Le Pôle Administratif et Financier regroupe la comptabilité, la logistique, la gestion des ressources humaines et financières.

Les moyens humains dont dispose le service administratif sont :

- le responsable du Pôle, Sébastien KROL
- 1 comptable, Colette MARCON
- 1 agent d'entretien, Véronique SELMI

### *Les différentes missions du service*

#### La comptabilité :

C'est l'enregistrement d'environ 4000 pièces comptables, le suivi de plus de 1000 clients. L'augmentation du volume des activités proposées a des conséquences directes sur le volume des opérations comptables.

#### Les Ressources humaines :

La gestion du personnel à travers la réalisation d'une quarantaine de fiches de paie tous les mois avec les déclarations patronales et salariales qui en découlent, la gestion des congés, des arrêts de travail et de toutes les démarches liées au personnel.

#### Les Ressources financières :

Préparation et suivi des budgets du SSIAD, de l'Accueil de jour et du Siège, en lien avec la Commission Finances. Montage des dossiers de demande de subventions.

Pour le SSIAD et l'Accueil de jour, préparation des comptes administratifs, ainsi que toutes les démarches et les déclarations auprès des services de tutelles que sont l'ARS (Agence Régionale de Santé), la Métropole de Lyon, et la CPAM.

#### L'entretien des locaux de la Maison des Aînés :

Il est assuré par une salariée à temps partiel de l'association.

Par ailleurs, des réunions sont organisées tous les mois entre le Pôle administratif et financier et le Pôle lien social et accompagnement, auxquelles se joint parfois la Direction. Ce sont des temps importants et nécessaires à la transmission d'information sur l'accueil des adhérents et la gestion des activités.

## LE POLE ANIMATION

Après une année 2020 très déstabilisante, le Pôle Animation a encore dû s'adapter aux différentes vagues de COVID, avec la mise en place du pass sanitaire et autres règles sanitaires. Une nouvelle fois, l'année 2021 a été placée sous le signe de l'adaptation où chacun a dû puiser dans ses ressources internes afin d'être au plus près des adhérents, de leurs besoins, tout en restant à l'écoute de personnes parfois fragilisées qu'il a fallu rassurer et remotiver. La nouvelle saison a aussi été placée sous le signe de l'accueil de nouveaux adhérents et de bénévoles ayant envie de rencontrer du monde, de faire des activités, encore plus fortement suite aux différents confinements.

### L'équipe du pôle animation en 2021

Missions	Ressources humaines
Responsable	Amandine Chapoton
Animation	Valérie Cabrera : animatrice Marie Emmanuelle Dieudonné : animatrice en renfort de janvier à décembre  Coralie Soyer : animatrice en renfort pour l'été en ville de juin à aout
Intervenant salarié	Vincent Roussel : yoga, qi gong et de la prévention des chutes
Intervenants extérieurs	9 intervenants extérieurs réguliers pour les ateliers annuels
Stagiaire	Alexandre Izard en licence pro Santé et Vieillesse, Activités Physiques Adaptées
Bénévoles	5 encadrants des activités 7 pour la mise sous pli

## L'offre d'animation

### Les ateliers annuels

Les ateliers se déroulent de fin septembre à juin, hors vacances scolaires. Ils totalisent en moyenne une trentaine de séances par atelier.

L'offre est culturelle, physique, autour du bien-être et de la prévention.



Saison Animation  
Ateliers 2020-2021

Conversation anglaise avec Sonia HEMINGRAY  
Calligraphie chinoise avec Christophe DESMURS  
Chant avec la compagnie U GOMINA  
Qi Gong, Yoga et prévention des chutes avec Vincent ROUSSEL  
Gym d'entretien et Stretching avec Pierre VALLERY  
Equilibre avec l'association Siel Bleu  
Pilates et assouplissement avec Violaine PERREUX  
Zumba avec Sylvie ANCIAN  
Relaxation lâcher prise avec Sandrine VIVANT  
Généalogie avec Philippe Monier



Suite aux différents confinements et aux mesures sanitaires, il a été décidé de se tourner vers une proposition en visio-conférence de nos activités.

Seules les activités chant, calligraphie, prévention des chutes et la danse ont dû être annulées faute d'inscriptions suffisantes.

**La reprise pour la saison 2021 2022** s'est faite avec beaucoup de précautions afin de pouvoir tenir dans le temps sans devoir suspendre les activités.



Saison Animation  
Ateliers 2021-2022



Les ateliers ont repris en présentiel mais par prévention, des salles ayant une capacité d'accueil supérieure ont été réservées dans d'autres structures pour les activités physiques (MIETE, MJC et ALC). Ce changement temporaire de salles et de lieu a globalement bien été accueilli par les adhérents sauf pour les cours d'équilibre où la salle proposée était trop loin et pas assez accessible pour certains adhérents. Les deux groupes ont été réunis en 1.

Les intervenants ont dû être vigilant à la baisse d'activité physique de ces derniers mois.

Tout au long de la saison, des cours ont dû être annulés avec de l'absence de certains intervenants à cause du COVID mais ils ont tous pu être proposés en rattrapage sauf pour la gym et le stretching où des séances vont être remboursées aux adhérents. Malgré tous les chamboulements liés au COVID, tous les ateliers ont pu être maintenus.

Les précautions nécessaires ont été mises en place tout au long de la saison (protocole sanitaire et vérification des passes sanitaires à chaque séance).

Une baisse du nombre d'adhérents a été observé. Déménagements, baisse de conditions physiques pour certaines personnes, l'obligation du pass vaccinal et craintes pour certains, expliquent en partie cette diminution.

Depuis la levée du pass sanitaire, des adhérents viennent se réinscrire et se renseignent pour la saison prochaine.

Saison	Nombre d'inscrits	Hommes	Femmes	Nombre inscription
2021 2022	272	33	239	343
2020 2021 (visio de janvier à juin)	97	11	86	125
2019 2020	315	34	281	404
2018 2019	288	32	256	363

Attention ces chiffres ne sont pas complètement révélateurs d'une baisse ou d'une augmentation d'adhérents car il faut également prendre en compte les changements de propositions d'activités de ces dernières années. Pour autant on peut bien constater que suite à la pandémie, le nombre de participants a diminué par rapport à la saison juste avant l'épidémie de COVID.

## Le programme trimestriel

Chaque trimestre un nouveau programme d'animation est proposé. L'équipe d'animation est vigilante à proposer des activités variées, gratuites ou payantes, afin de répondre au plus près des attentes et des besoins des adhérents. Les adhérents pourront alors choisir entre des ateliers créatifs, sportifs, des visites, des sorties à la journée, des spectacles avec des structures culturelles de Villeurbanne, des découvertes d'associations du territoire ou des actions ponctuelles selon les projets proposés.

En 2021 les programmes ont dû être adaptés à la situation sanitaire incertaine.



## Les programmes en quelques chiffres

### Petits programmes du 22 février au 30 juin :

141 inscrits :

- 14 hommes
- 127 femmes
- 717 inscriptions

### Programme d'automne :

188 inscrits :

- 24 hommes
- 164 femmes
- 927 inscriptions

Les bénévoles tiennent une place importante dans le programme d'animation. Anne-Marie Savart, René Besson, Jean Pierre Brice et Anne Sion proposent des marches, des sorties au bowling, du mini golf, des balades urbaines, du jardinage...



Ces programmes permettent également de créer des rencontres avec d'autres structures comme avec la MJC de Villeurbanne ou la MIETE et les structures partenaires.

## L'été en ville

L'objectif majeur de ce dispositif est de lutter contre l'isolement estival. Le programme d'animation de « l'été en ville » a pour ambition de proposer un panel d'activités pour permettre aux adhérents :

- de vivre des vacances tout en étant dans leur environnement habituel et d'avoir des activités culturelles, sportives et de loisirs à un coût « raisonné » ;
- de connaître l'association, et de découvrir des activités qui sont proposées à l'année ;
- de tisser des liens avec d'autres adhérents.



Après cette longue période jalonnée de confinements et de restrictions, le choix a rapidement été fait de proposer un programme complet du jeudi 1<sup>er</sup> juillet au mardi 31 août.

Afin que celui puisse être proposé dans des conditions optimales, Coralie Soyer a rejoint l'équipe d'animation dès le mois de juin.

Contrairement à l'été dernier où les activités étaient recentrées sur Villeurbanne, cet été 2021 était placé sous le signe du dépaysement, de l'évasion.

Pour la première fois 2 sorties journées avec un trajet en train direction Marseille ont rencontrées un vif succès.

De plus des activités de bien-être et de remise en forme ont été un axe pilier du programme avec des propositions d'activités physiques régulières ainsi que des temps de convivialités et de partage.

## Les projets ponctuels



Alexandre Izard, stagiaire en licence professionnelle Santé et Vieillesse, Activités Physiques Adaptées a rejoint l'équipe pour la saison 2020 2021. Ce projet d'activités physiques a été adapté au quotidien des participants durant les périodes de confinement. Il a été organisé en deux parties.

Une première partie de remise en forme avec des séances en visioconférence, ayant pour objectif de permettre aux adhérents d'adapter leurs mouvements, leurs positions et leur respiration dans les activités quotidiennes, prévenir des chutes avec un travail d'équilibre, préserver leur dos en adaptant leurs mouvements et aussi pouvoir échanger sur leurs besoins, leurs difficultés et garder un contact avec la vie associative de l'OVPAR. La seconde partie fut composée de marches : marche active, marche afghane et marche nordique.

17 adhérents ont participé à ce programme de remise en forme autour de 17 séances, proposées 2 fois par semaine.

## Des partenariats sociaux et culturels

Les partenariats avec le TNP, le théâtre de l'Iris, le cinéma le Zola, la MIETE et la MJC de Villeurbanne s'inscrivent dans une notion de partage et de création d'actions visant à créer des échanges particuliers entre les adhérents et les différentes structures.

Chaque année, une réflexion commune est faite avec ces partenaires pour préparer de nouveaux projets.

### Quelques chiffres du programme d'été :

**131 inscrits** (16 hommes et 115 femmes),

**773 inscriptions d'activités,**

**66 propositions d'activités dont 9 sorties à la journée en dehors de Lyon, 18 propositions d'activité de remise en forme**



## Perspectives

---

La dynamique d'équipe est un vrai atout pour le pôle animation. Les propositions et les idées continuent à germer au fur et à mesure grâce aux rencontres des adhérents, des habitants et des structures partenaires et de quartier.

- Relancer les projets interpôles avec le PMS
- Accueillir des stagiaires qui sont forces de propositions
- Renforcer les actions avec nos partenaires : grand-parentalité avec la MIETE, la MJC ; continuer d'enrichir les actions culturelles
- Travailler plus près des adhérents en perte d'autonomie
- Toucher de potentiels futurs adhérents dans des quartiers identifiés comme Saint Jean, les Brosses

Le renfort apporté par Marie Emmanuelle sur l'année 2021 a été plus que nécessaire. Sans sa présence toutes nos actions n'auraient pas pu aboutir et nous n'aurions pas pu toucher un panel d'adhérents aussi large. Ce renfort sera également indispensable pour la suite pour compléter et diversifier l'offre d'activités.

## LE POLE MEDICO-SOCIAL

Le Pôle médico-social (PMS) regroupe :

- Le Service de Soins Infirmiers à domicile (SSIAD)
- L'accueil de jour (AJ)

Les équipes du SSIAD et de l'Accueil de jour sont amenées à travailler en collaboration, cela afin de répondre pleinement aux besoins de patients affectés aux 2 services, et aussi afin de mutualiser leurs compétences. Elles sont impliquées le plus possible dans les actions transversales au sein du Pôle Médico-Social.

La démarche qualité est travaillée au quotidien dans l'élaboration et le suivi des protocoles et procédures. Le projet d'établissement est commun au Pôle Médico-social, avec une déclinaison par service pour prendre en compte les spécificités de chaque activité.

### *L'année 2021*

Madame Fabienne Porchet est la nouvelle responsable du Pôle Médico-social depuis juillet 2021. Elle assure par ailleurs la responsabilité de l'Accueil de jour.

Le Service de Soins infirmiers à domicile (SSIAD) n'a jamais cessé son activité y compris pendant le premier confinement.

Quant à l'Accueil de jour, l'équipe est totalement nouvelle et très motivée, après plusieurs mois de turn-over.

## LE SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE (SSIAD)



Le SSIAD a une autorisation de 52 prises en charge simultanées.

Pour rappel, le SSIAD a pour missions de contribuer au maintien à domicile en prévenant la perte d'autonomie, d'éviter l'hospitalisation, de faciliter le retour au domicile généralement après une hospitalisation ou de retarder une entrée en institution.

## **Le Personnel**

---

**Encadrement :** 1 Responsable de Pôle (0.70 ETP)  
1 Encadrante d'unité de soins (0.80 ETP)  
1,05 ETP d'administration et comptabilité

**Intervention :** 3 Infirmières à mi-temps soit 1,50 ETP  
13 Aides-soignantes soit 7,70 ETP

\*ETP= équivalent temps plein

## **Activité :**

---

Le taux d'occupation en 2021 a été de **60,82%**.

## **Les personnes prises en charge en 2021**

---

- 51 prises en charge dont 13 nouvelles admissions et réadmissions, soit un taux de renouvellement de 25%, le quart de la capacité du service.
- 22 fins de prises en charge (4 décès, 9 entrées en EHPAD, 6 hospitalisations courtes et longues durées, 3 autres)

**La durée moyenne de prise en charge est de 587 jours** soit entre 19 et 20 mois, elle a légèrement diminué mais reste toutes fois relativement stable.

### **L'Origine des demandes de prise en charge :**

Familles	22	43%
Service Hospitalier	18	35 ,3 %
Relai autre SSIAD	2	3,9%
Etablissements PA	3	5,8%
Autres	4	7,8%
Non renseigné	2	3,9%
<b>TOTAUX</b>	<b>51</b>	

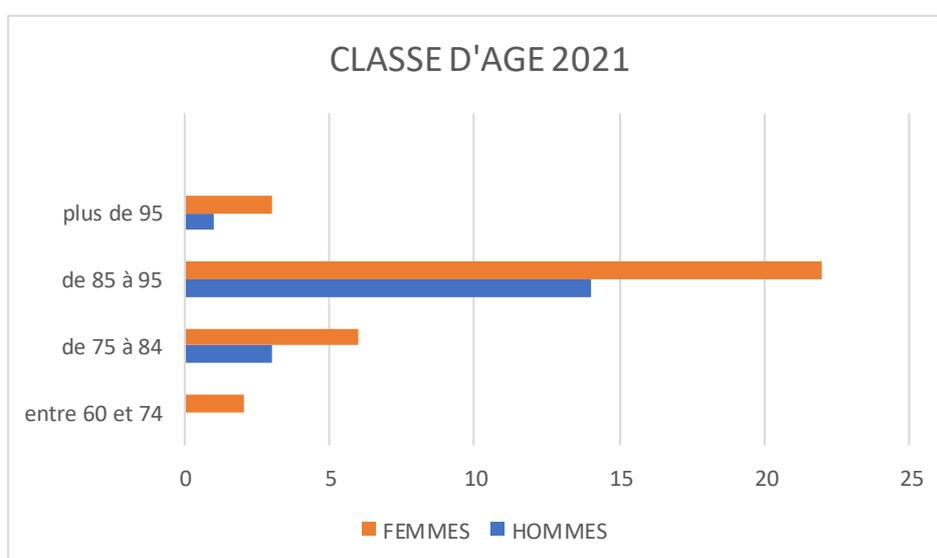
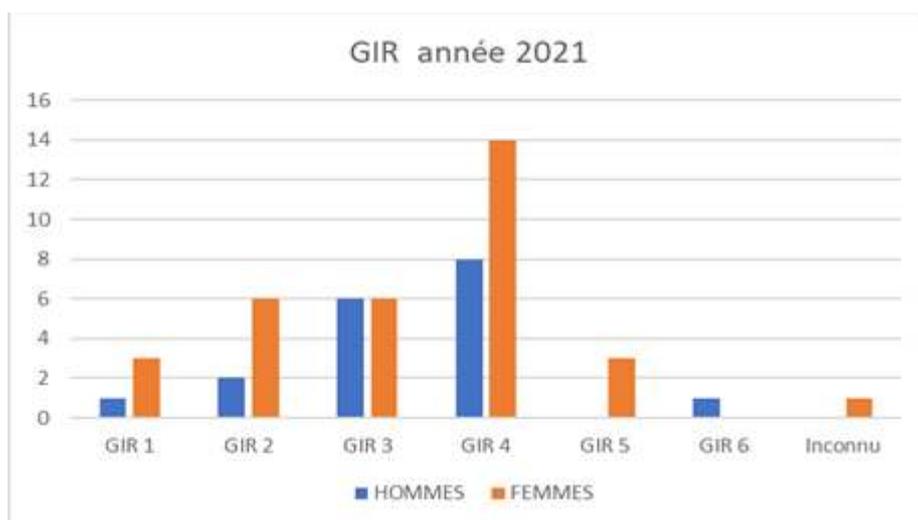
### **Les conditions de vie lors de la prise en charge :**

Résidence autonomie	7	13,7%
Seul	21	41,2%
Avec le conjoint seul	14	27,45%
Vit chez un enfant	2	3,9%
Avec génération suivante	2	3,9%
Avec le conjoint et un enfant	1	2%
Non renseigné	4	7,8%
<b>TOTAUX</b>	<b>51</b>	

L'isolement étant un facteur de risque, il est important que le SSIAD est les moyens de jouer ses missions préventives et éducatives.

## Répartition par GIR (Groupe Iso Ressources) – niveau d'autonomie

15 Personnes ont un GIR entre 1 et 3, ce qui est important. Le GMP est de 574.



Les tranches d'âges les plus représentées se situent entre 85 et 95 ans avec une prédominance de femmes. Deux personnes ont moins de 74 ans.

## Qui sont les aidants des patients du SSIAD

Majoritairement, il s'agit des enfants ou des conjoints, ce qui implique pour eux disponibilité et organisation personnelle.

La possibilité de relai n'est pas toujours possible.

A noter que 1 personne est en cours de demande de mesure de protection  
5 personnes en accompagnement judiciaire et 2 personnes en curatelle.

## L'ACCUEIL DE JOUR



L'accueil de jour a une autorisation de 12 patients pris en charge

### Caractéristiques du service

Personnel d'encadrement : 1 Responsable de pôle (0.10 ETP)  
1 Encadrante d'unité de soins (0.20 ETP)  
1 comptable (0,38 ETP)

Personne d'intervention : 1 Aide-soignant (0.81 ETP)  
1 Aide Médico-Psychologique (0.81 ETP)  
1 Infirmière (0.60 ETP)  
1 Psychologue (0,30 ETP)

Personne de service général : 1 Agent de service logistique (0,40 ETP)

\*ETP= équivalent temps plein



### Tarifs 2021 :

Tarif Hébergement : 30.00 €

Tarifs Dépendance :

GIR 1 et 2 : 26.64 €

GIR 3 et 4 : 16.90 €

## **Activité 2021 :**

---

Rappel : l'accueil de jour est ouvert 4 jours/semaine, du mardi au vendredi

**Taux d'occupation moyen sur l'année 2021 : 33.57%**

En 2021 nous avons enregistré :

205 jours d'ouverture avec une moyenne de **4 personnes par jour.**

**100% personnes âgées bénéficient de l'ADPA et sont financées en partie ou quasi-totalité par la Métropole de Lyon**

## **Personnes Accueillies :**

---

Budget prévisionnel :

- GIR 1 et 2 : 34.44%
- GIR 3 et 4 : 65.56%
- GIR 5 et 6 : 0%

24 personnes différentes ont été accueillies dans l'année

- GIR 1 et 2 : 37,50%
- GIR 3 et 4 : 58,33%
- GIR 5 et 6 : 4,17%

Sur les 24 personnes qui ont été accueillies dans l'année :

- 9 personnes ont été présentes entre 7 et 10 mois soit 37.50%
- 5 personnes ont été présentes entre 4 et 9 mois soit 20,83%
- 10 personnes ont été présentes sur une période de 3 mois ou moins soit 41,67%.

Nous avons accueilli au cours de l'année 2021 environ 12 personnes différentes par mois.

## **Transports des personnes :**

---

Depuis 2011, tous les trajets de l'accueil de jour sont assurés par un transporteur professionnel : **ULYSSE.**

En 2021, conformément à la convention avec le transporteur, le tarif est de 12.30 € / trajet. Le montant annuel de sa facturation s'élève à **14 145.00 €.**

La participation facturée à la personne âgées a été fixée sur 2021 comme les années antérieures à 4 € / trajet, soit une facturation annuelle de **4 600.00 €** imputée sur la section hébergement.

## **Intervenants extérieurs :**

---

**Un psychomotricien libéral** assure des séances de 45 minutes chaque semaine.

Le contenu des séances est élaboré en coordination directe avec l'équipe. Il est toujours accompagné d'un membre du personnel.

**Coût annuel : 4 981.50€**

**Une musicothérapeute** assure des séances de musicothérapie d'une heure chaque semaine. Les objectifs et le contenu de séances ont été définis dans une convention.

**Coût annuel : 4 550.00 €**

**Une aquarelliste** assure des séances de dessin et d'aquarelle d'une heure chaque semaine. Les objectifs et le contenu de séances ont été définis dans une convention.

**Coût annuel : 870.00 €**

## Pole Lien Social et Accompagnement (PLSA)

Cette année 2021 a encore été impactée par la crise sanitaire.  
Les projets ont repris peu à peu et l'aide aux aidants à continuer de se développer.

### L'équipe du PLSA en 2021

Missions	Ressources humaines
Responsable	Stéphanie Plasse
Aide aux aidants	Florine Aubry : chargée de projet <i>Olivia Krimi : Psychologue clinicienne intervenante extérieure</i> Valérie Laurant Mounard : Educatrice spécialisée
Accueil	Anne Croisier et Olivia Didier (remplacée par Michelle Lardenois)
Secrétariat du pôle	Anne Croisier une journée par semaine
Développement Comptoir	Florine Aubry et Valérie Laurent-Mounard

### Les missions du pôle :

- Accueil des personnes âgées, adhérents et aidants
- Ecoute personnalisée des aidants et des personnes âgées
- Orientation auprès des dispositifs de droit commun et des partenaires
- Animation de la réflexion gérontologique
- Soutien aux professionnels
- Partenariat Aide aux Aidants
- Bénévolat (les Conteurs, le Coin des Bénévoles, le Comptoir...)
- Ingénierie et animation du Conseil des Aînés

## L'accueil et La Maison des aînés

En plus d'accueillir, de renseigner et d'orienter les adhérents sur le pôle animation, l'accueil à la Maison des aînés renseigne toute personne âgée et/ou leurs aidants sur les questions gérontologiques diverses.

L'accueil est aujourd'hui en capacité d'identifier et de faire remonter les différents besoins non couverts des personnes âgées.

Sur l'année 2021, le travail des chargées d'accueil a permis le repérage et l'orientation de **134 aidants** vers la chargée de projet.

Enfin l'accueil conjoint de la Maison des aînés permet aux personnes âgées qui appellent ou se déplacent d'avoir accès à des informations riches et complémentaires entre le CCAS pôle Senior et l'OVPAR.

Dans le cadre de la démarche Qualité autour de l'Accueil à la Maison des Aînés, l'équipe conjointe CCAS/OVPAR se réunit une fois par mois pour harmoniser les pratiques. Le service a travaillé sur l'élaboration d'un outil statistiques afin d'affiner notre connaissance du public accueillis et de ses besoins.

## L'aide aux aidants en 2021

L'Ovpar mène depuis 1993 une politique de soutien aux aidants professionnels et aux proches aidants.

Avec l'ouverture de l'accueil de jour en 1984, les groupes paroles en 2010 et la mise en place des temps de médiation en 2012, l'OVPAR a toujours souhaité donner une place privilégiée aux aidants, qu'ils soient professionnels ou familiaux.

Entre 2017 et 2019 et avec le soutien de l'Agence régionale de santé, nous avons mis l'accent sur la place des aidants au sein de l'association et leur inclusion dans l'accompagnement auprès des personnes aidées.

Sur 2021, cette volonté s'est poursuivie en travaillant sur le parcours de l'aidant : écoute sociale individuelle, groupe parole, comptoir des aidants, temps de médiation et cellules de concertation clinique.



### *Le repérage et l'accompagnement des aidants*

Le projet ARS 2017-2019, a permis à l'OVPAR une prise en compte individuelle des aidants par une écoute bienveillante et une descente en singularité au plus près des situations.

Ce qui a permis à **178 aidants** d'être accompagnés par la chargée de projet en 2021 en offrant une écoute bienveillante. **55** aidants ont été suivis dans la file active de 2020.

C'est un travail d'équipe entre l'accueil, l'animation qui a permis de repérer des situations d'aidants et le pôle médico-social qui offre de véritables solutions de répit aux aidants et l'accompagnement du couple aidant-aidé.

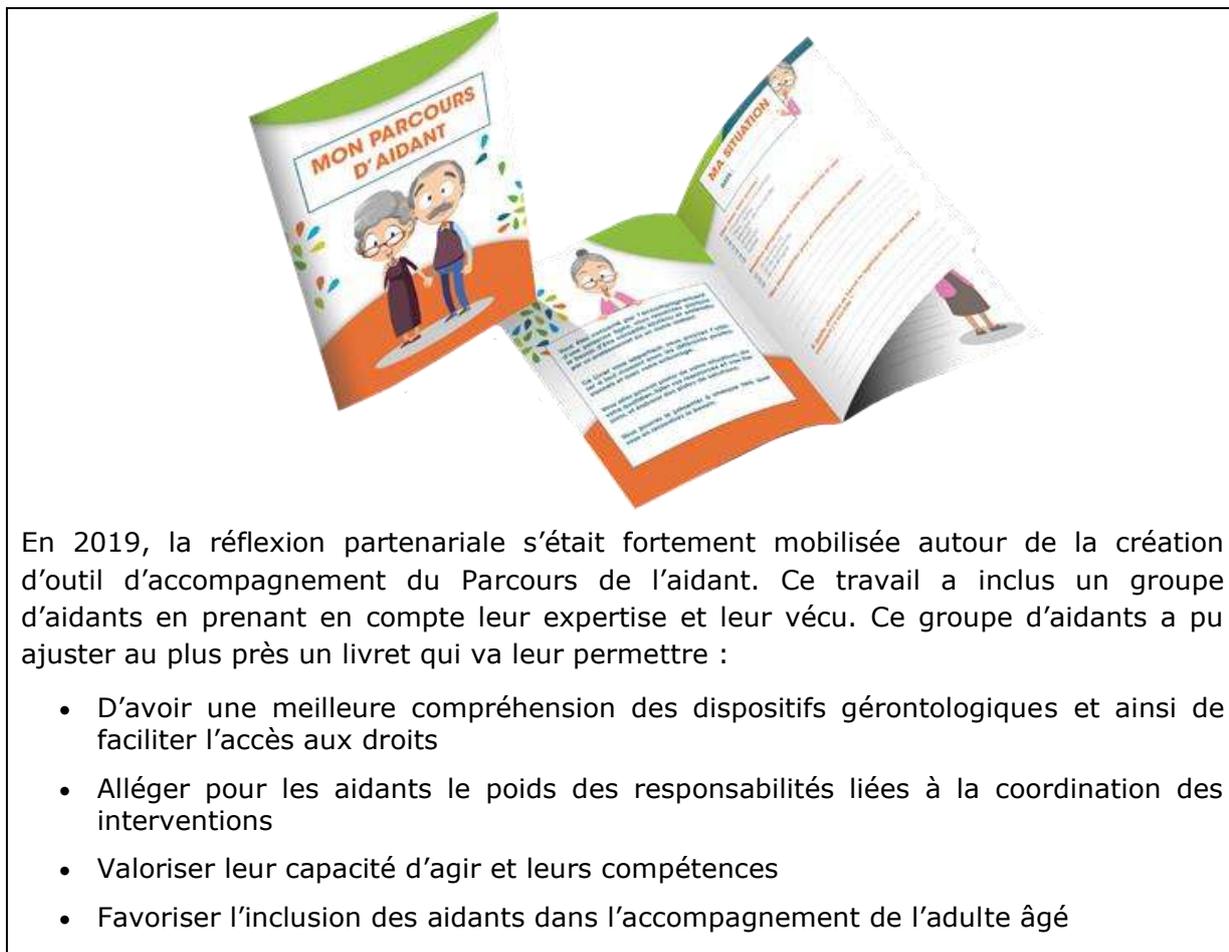
Ces situations sont réorientées soit au sein des divers dispositifs internes à l'OVPAR soit vers nos partenaires.



## Être aidant un véritable Parcours du combattant

Le projet du livret « Mon parcours d'aidant » initié en 2019 devait aboutir à une expérimentation en 2020.

### 🔗 Livret Mon parcours d'aidant



En 2019, la réflexion partenariale s'était fortement mobilisée autour de la création d'outil d'accompagnement du Parcours de l'aidant. Ce travail a inclus un groupe d'aidants en prenant en compte leur expertise et leur vécu. Ce groupe d'aidants a pu ajuster au plus près un livret qui va leur permettre :

- D'avoir une meilleure compréhension des dispositifs gérontologiques et ainsi de faciliter l'accès aux droits
- Alléger pour les aidants le poids des responsabilités liées à la coordination des interventions
- Valoriser leur capacité d'agir et leurs compétences
- Favoriser l'inclusion des aidants dans l'accompagnement de l'adulte âgé

Le contexte sanitaire a limité l'expérimentation de ce livret à une trentaine d'aidants, les livrets ont été remplis avec les aidants essentiellement lors d'entretien individuel avec la chargée de projet de l'OVPAR. Cette expérimentation a permis de nous rendre compte que l'outil demandé par les professionnels pour accompagner les aidants ne se révèle pas être une solution pour inclure les aidants dans l'accompagnement.

Nous avons identifié plusieurs freins :

Manque de disponibilité des professionnels, manque de temps.

La multiplication des outils

Difficulté à identifier au sein des structures un professionnel à disposition des aidants

Décalage avec les pratiques professionnelles habituellement centrées sur la personne aidée et non sur l'aidant

🔗 **Bilan auprès des aidants :**

Le livret a permis :

- De se sentir écouté : oui à 90 %
- De se sentir soutenu : oui à 90 %
- D'éclaircir la situation : oui à 68 %
- De se sentir rassuré : oui à 73 %
- De se reconnaître en qualité d'aidant : oui à 73 %
- D'identifier mes ressources : oui à 57 %
- D'identifier mes besoins : oui à 74 %
- D'élaborer des solutions : oui à 63 %
- D'entamer des démarches : oui à 52 %
- De simplifier les démarches : oui à 43 %

**Perspectives 2022**

Malgré le contexte d'expérimentation cet outil est un véritable soutien à l'échange avec les aidants, nous devons travailler sur un moyen de diffuser largement cet outil.

**La Journée Nationale des aidants :**

**Journée Nationale des Aidants**

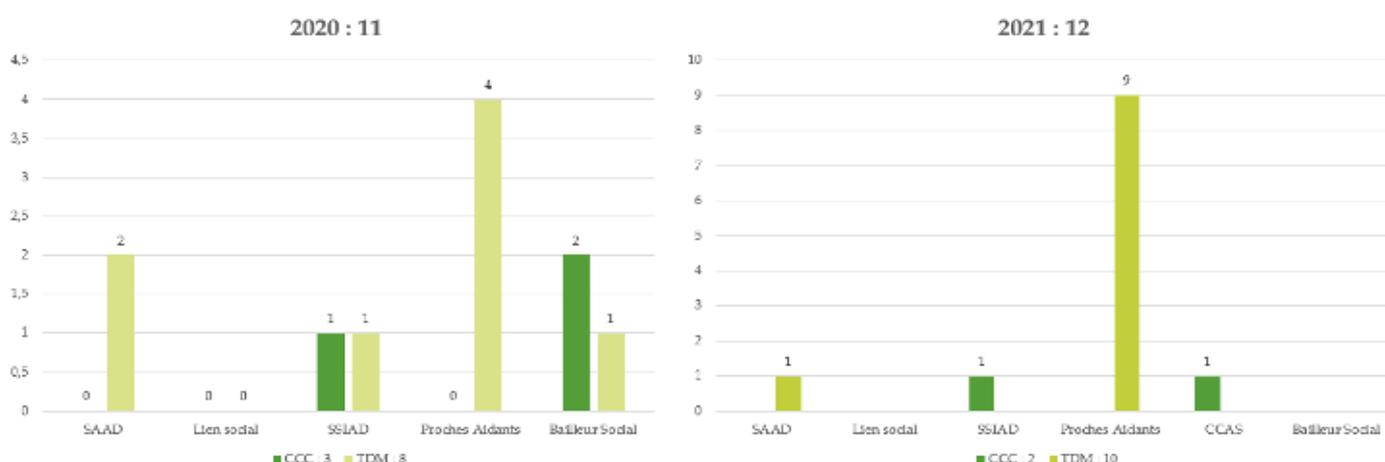
Cette année, le Lieu de Répit et le CLSM ont décidé de se joindre à l'OVPAR pour proposer une action commune les 6 et 7 octobre 2021 :

**91 aidants touchés**

	6/10/2021	7/10/2021
Relaxation :	25 aidants	Théâtre-forum : 61 participants dont 33 proches aidants 3 aidés 25 aidants professionnels
Musicothérapie :	22 aidants	
Café-échanges :	30 aidants	



# Dispositifs Aide aux Aidants



## Perspectives 2022

Le nombre d'aidants est très important, ce qui impacte fortement l'activité du service. En 2021, grâce au subventionnement de la conférence des financeurs et de l'Agence régionale de santé AURA, nous avons pu engager une intervenante sociale pour venir en soutien à la chargée de projet des dispositifs d'aide aux aidants. Le service a accompagné en 2021, **178** nouvelles situations d'aidants et a suivi **55** situations en file active. La charge du travail du service est importante mais elle répond surtout à un besoin des aidants.

## Les Partenaires des dispositifs d'Aide aux Aidants

**20 partenaires reconduits :**

**2 nouveaux partenaires en 2022**

Objectif : Rendre plus lisible l'offre de service.

## ÊTRE PARTENAIRE DU PÔLE LIEN SOCIAL ET ACCOMPAGNEMENT

Développons ensemble une culture  
d'intervention gériatologique  
sur le territoire



## QUI SOMMES-NOUS ?

Au sein de la Maison des Aînés, notre association favorise le lien social des personnes âgées et de leurs aidants et prévient leur isolement.

L'OVPAR est un lieu ressource à Villeurbanne, qui participe à la réflexion gériatologique et initie ou contribue à des actions susceptibles d'influer sur la qualité de vie des personnes âgées.

# NOS VALEURS

- ▶ Inscrire l'adulte âgé au cœur de la cité
- ▶ Faire évoluer le regard sur le vieillissement
- ▶ Faire vivre un réseau gériatologique
- ▶ Favoriser l'écologie de l'intervention à domicile
- ▶ Soutenir les aidants professionnels et proches aidants
- ▶ Renforcer les compétences des professionnels dans l'accompagnement des publics âgés et la prise en compte des aidants

### CONVENTION PARTENARIALE

Adhérer à une culture d'intervention commune

Adhésion  
partenariale  
annuelle

- ▶ Comité de pilotage et comité technique (1 fois/an)
- ⇨ Intégrer un réseau partenarial pluridisciplinaire
- ▶ Groupes de travail thématiques (1 fois/mois)
- ⇨ Donner une visibilité à votre structure auprès d'un public ciblé

### ACTIVITÉS PHYSIQUES, DE BIEN-ÊTRE ET CULTURELLES

Des activités gériatologiques au sein de votre structure

Coût intervenant

- ⇨ Travailler le lien social
- ▶ Gym d'entretien, Pilates ...
- ⇨ Diversifier votre offre d'animation
- ▶ Yoga, relaxation...
- ▶ Visites, conférences ...

### FORMATION CONSEIL

Renforcer les compétences de vos équipes

Tarif forfaitaire à la prestation

- ⇨ Formations interservices
- ▶ Formations adaptées aux savoir-faire des professionnels
- ▶ Posture réflexive des pratiques

### DISPOSITIFS DE SOUTIEN AUX PROFESSIONNELS

Lutter contre l'isolement des professionnels au domicile

Tarif forfaitaire à la prestation

- ▶ Concertation entre professionnels sur les situations complexes
- ⇨ Lutter contre l'isolement des professionnels au domicile
- ▶ Médiation avec les acteurs du domicile, proches aidants et/ou personnes accompagnées
- ⇨ Travailler la place et le rôle de chacun

## Réflexion partenariale

---

Les partenaires de l'OVPAR ont démarré un groupe de travail :

### Comment réduire les ruptures de parcours chez l'adulte âgé ?

Finalité : Permettre aux professionnels d'un territoire donné avec des usagers et des aidants, de réfléchir aux coopérations qui favoriseraient la fluidité du parcours de l'adulte âgé, notamment le moment entre la vie à domicile et l'entrée en établissement.

La participation au groupe de travail est très active, un groupe de personne âgée et d'aidants rejoindra ce collectif de travail pour enrichir les échanges et multiplier les points de vue.

## Bénévolat un travail d'Inclusion

Le bénévolat à l'OVPAR, c'est **73** Bénévoles Actifs :

6 animateurs  
25 conteurs  
13 bénévoles Comptoir  
18 bénévoles Mise sous pli et coup de pouce  
12 administrateurs

**17** nouveaux bénévoles ont été recrutés sur l'Année 2021 grâce notamment à la Biennale des Associations.

## Le Comptoir : Création d'un espace d'accueil convivial et polyvalent

- Permettre aux personnes de **s'informer** en échangeant avec des bénévoles de l'OVPAR
- Favoriser **l'échange et le lien social** en donnant accès à la salle aux bénévoles, aux adhérents et à toute personne venant à la Maison des Aînés en créant un espace « comptoir » avec machine à café/boissons
- Développer le **sentiment d'appartenance** des bénévoles et des adhérents de l'OVPAR en leur réservant cet espace → **le Coin des Bénévoles**
- **Lutter contre l'isolement** des personnes âgées et de leurs aidants en leur permettant de se rencontrer en toute simplicité dans un lieu chaleureux
- **Favoriser l'accès aux livres** en organisant un espace bibliothèque accessible à tous les adhérents de l'OVPAR



2 permanences /  
semaine tenues  
par les bénévoles

17 bénévoles investis  
dans la réflexion  
et la mise en place  
du projet



4 réunions  
+ 1 temps  
d'informations  
avec les bénévoles  
en 2021

CHARTRE  
« Le Comptoir »  
Lieu de convivialité et d'échanges  
*« Un lieu collectif ne se bâtit pas, on le fait en 2011 mais par ce que l'on en fait »*

Merci à tous les bénévoles !

## Accompagnement du Conseil des Aînés

### Le Conseil des Aînés est un moyen de s'engager en tant que citoyen :

Le Conseil des Aînés est une instance qui favorise les conditions d'exercice d'une citoyenneté autour d'une préoccupation sociétale et fédératrice : le vieillissement. L'OVPAR est l'animateur de cette instance consultative et participative. La Ville permet aux membres du Conseil des Aînés de prendre en compte le vieillissement dans sa dimension « politique » au regard de ce qu'une collectivité territoriale municipale peut faire.

### Bilan 2021 :

Recrutement du nouveau Conseil des aînés : 29 membres engagés constituent la nouvelle équipe !



Le Conseil des Aînés a avancé dans sa réflexion et a choisi de travailler autour « d'une vieillesse sans tabou(s) »

Enjeux :

Comment imaginer que l'on puisse se préoccuper de la qualité de vie des personnes âgées sans prendre en compte leurs désirs d'aimer et d'être aimé ?

Parler de sexualité, de désir, de plaisir, est un tabou dans notre société, cette préoccupation nous semble devoir être au centre de l'accompagnement des personnes âgées.

L'objectif du Conseil des Aînés de Villeurbanne est d'inviter chacun à changer son regard à ne plus regarder les personnes âgées comme des objets de soins, de santé, de prévention mais aussi comme des êtres pétris de désirs.

Nous devons prendre en compte les personnes âgées dans leur globalité et leur diversité, ainsi cela nous permettra de moins craindre, pour nous-même, de vieillir

### Perspectives pour 2022 :

Présentation de l'avancée des travaux lors d'un colloque organisé par la ville et l'OVPAR durant la semaine bleue sur le mois d'octobre 2022. Le thème de la semaine bleue sera : **« Changeons le regard, brisons les idées reçues. »**

## LES FINANCEURS

### Nos financeurs pour le fonctionnement

La ville de Villeurbanne  
La Caisse primaire d'Assurance maladie

### Ils nous ont soutenus en 2021 pour des projets

La Ville de Villeurbanne  
La conférence des financeurs de la Métropole de Lyon  
L'Agence Régionale de Santé

### Nos sponsors

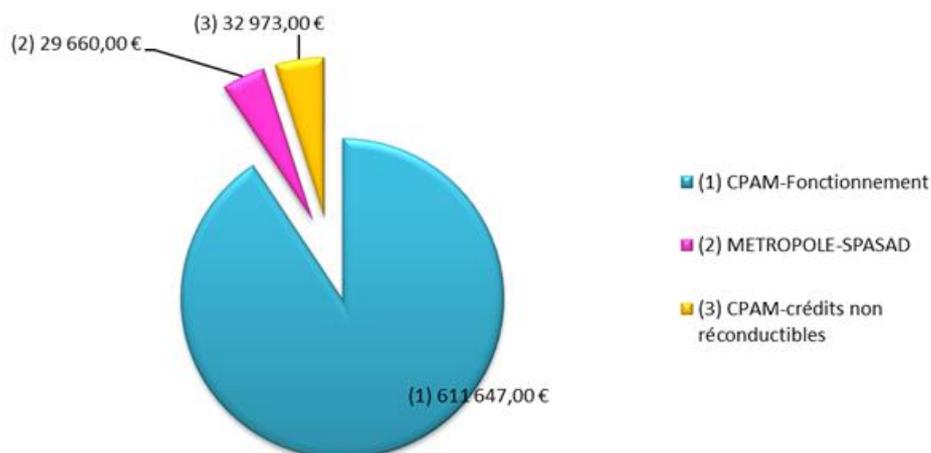
Le Crédit Mutuel  
Les cafés Ras d'Hamara  
Les cars Faure

## RAPPORT FINANCIER

### REPARTITIONS DES RECETTES

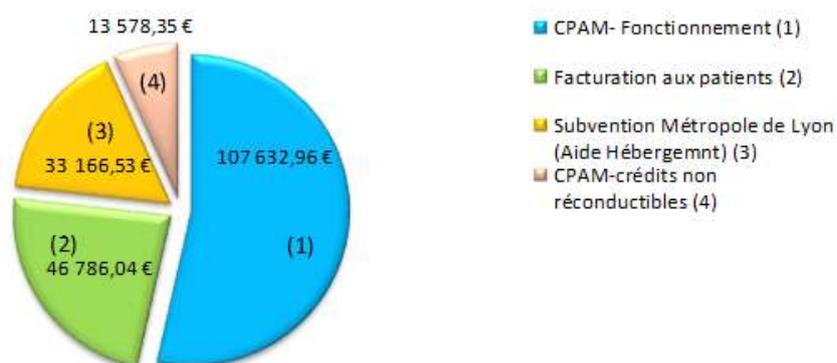
#### **Pour le SSIAD :**

L'association a perçu la dotation normale de fonctionnement et une subvention liée à l'expérimentation SPASAD (Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile)



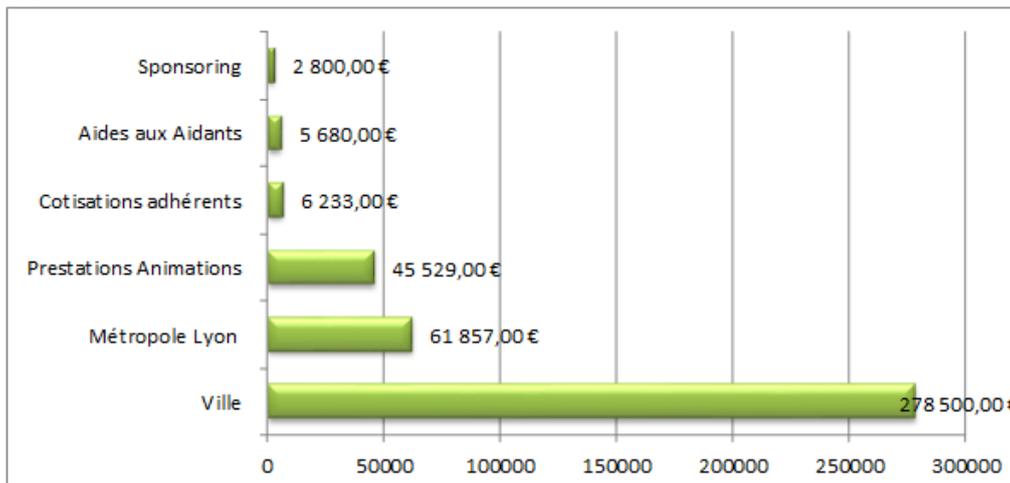
#### **Pour l'accueil de jour :**

Nous percevons une dotation de fonctionnement et une participation de nos patients aux frais d'hébergement, de dépendance et de frais de transport



### **Pour le Siège :**

L'association a perçu en 2021 des subventions monétaires réparties de la façon suivante :



### **Commentaires sur l'exercice 2021**

Le Conseil d'administration de l'OVPAR a arrêté les comptes ci-joints présentés lors de sa séance du 24 Mars 2022.

Le compte de résultat et le bilan sont la consolidation des comptes de résultat et des bilans des 3 services de l'association :

- Le siège
- Le service de soins infirmiers à domicile
- L'accueil de jour

Le résultat consolidé de l'année est déficitaire pour **- 12 644.00 €**.

#### **Pour le siège :**

Le compte de résultat du siège présente un résultat déficitaire de **- 14 124.00 €**.

**Affectation du résultat :** Il est proposé d'affecter ce montant en report à nouveau déficitaire.

#### **Pour le SSIAD :**

Ce service est sous la tutelle et le contrôle de **l'Agence Régionale de Santé (ARS)**. Il est financé à 100% par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM).

Le budget est maîtrisé et le SSIAD présente un résultat positif de **7 896.00 €**.

**Affectation du résultat :** il est proposé d'affecter le montant excédentaire en financement des charges d'exploitation non réductibles (résultat en instance d'affectation dans l'attente de la position des tutelles).

#### **Pour l'accueil de jour :**

Ce service est sous autorisation et le contrôle de **l'Agence Régionale de Santé (ARS)** et la Métropole de Lyon qui fixe les prix de journée. Il est financé à **73%** par la **Caisse Primaire d'Assurance Maladie** et à **27% par les personnes âgées**.

L'accueil de jour présente un résultat déficitaire de **- 6 417.00 €**.

**Affectation du résultat :** Il est proposé d'affecter ce montant en report à nouveau déficitaire.

## RAPPORT D'ORIENTATION

L'année 2022 a démarré dans un contexte sanitaire encore particulièrement tendu mais on le voit, le besoin de liens sociaux prend désormais le dessus sur la peur du COVID. L'engouement autour des permanences du Comptoir les lundis et jeudis après-midi en est la preuve, tout comme l'augmentation régulière des inscriptions aux activités proposées.

De nouveau, en 2022, nous bénéficierons de moyens humains supplémentaires pour développer les objectifs fixés par le Projet Associatif et la convention d'objectifs et de moyens avec la Ville et le CCAS : Renouvellement du contrat de l'intervenante sociale afin de seconder la chargée de projet Aide aux Aidants, mais aussi d'accompagner le développement du projet « Le Comptoir », et embauche d'une animatrice en renfort pour un an.

L'animatrice aura à charge de développer le projet « Aller vers » qui a pour objectif de développer notre offre d'animations auprès des habitants âgés de deux quartiers considérés comme éloignés de nos activités : le quartier de Saint Jean et le quartier Les Brosses.

Le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) qui aurait dû être signé en 2022 pour le Pôle Médico-social a été reporté par l'Agence Régionale de Santé, au regard de la réforme à venir des services à domicile. En effet la loi de financement de la sécurité sociale pour 2022 prévoit la restructuration des services existants (SSIAD, SAAD, SPASAD) pour former une seule et unique catégorie : le service autonomie à domicile. Cette réforme va impliquer pour le SSIAD de l'OVPAR de se mettre en conformité avec la nouvelle réglementation à venir : fusion avec un SAAD ou création d'une activité d'aide et d'accompagnement. A ce stade des débats, il convient d'attendre le cahier des charges attendu pour juin 2023 au plus tard, pour une mise en œuvre avant fin 2025. Le bureau sera particulièrement mobilisé sur cette réforme.

Conformément à la volonté du Conseil d'Administration, un comité de pilotage chargé de définir et suivre la politique du bénévolat à l'OVPAR sera mis en place durant le second semestre 2022.

Conscient de l'éloignement de certains de nos aînés de la Maison des Aînés, des permanences seront réalisées « hors les murs ». Cette expérimentation sera déployée d'abord ponctuellement puis à terme, de façon régulière, pour toujours mieux communiquer auprès de nos aînés.

L'OVPAR souhaite s'engager dans une démarche éco-responsable ; à travers notamment la mise en place d'Ateliers de sensibilisation aux gestes éco-responsables ; aussi bien pour les équipes salariées que pour les adhérents.

Enfin, de nombreux temps forts en 2022 :

Lundi 16 mai : Inauguration du Comptoir

2 juin : Inauguration de la nouvelle salle d'activité à l'Accueil de jour

Lundi 4 juillet : lancement de l'été en Ville et présentation des activités de l'OVPAR à travers des stands.

Organisation de la Semaine Bleue du 3 au 9 octobre avec le CCAS de Villeurbanne, avec un programme riche et varié autour du thème national « changeons notre regard sur les aînés, brisons les idées reçues ».

Le BUREAU